



## 8. Appel à projets reconnaissance des heures d'enseignement

L'appel à projets reconnaissance des heures d'enseignement effectuées dans une université partenaire transfrontalière (Université de Saragosse, Université Publique de Navarre, Université du Pays basque) est ouvert jusqu'au 20/12/2017.

Il concerne les mobilités s'effectuant au **second semestre** (janvier-juin 2018)

Ainsi, les heures assurées par les enseignants de l'UPPA au sein d'un dispositif pédagogique diplômant d'une des trois universités partenaires pourront être intégrées dans leur service.

Les mobilités pourront s'effectuer dans le cadre d'un double diplôme ou hors double diplôme.

Le texte de l'appel à projets 2017-2018 ainsi que les dossiers de candidature sont téléchargeables à l'adresse suivante: <http://ri.univ-pau.fr/fr/transfrontalier/mobilites-enseignantes-administratives.html>

Les dossiers de candidature devront être transmis par mail à Emilie DESCONET ([emilie.desconet@univ-pau.fr](mailto:emilie.desconet@univ-pau.fr)) avant le **20/12/2017**.

Le dossier de candidature devra être préalablement **signé par l'enseignant, le directeur de département et le directeur de composante**. Par ailleurs, **une signature de l'Université partenaire (enseignant homologue)** est nécessaire.